



**CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE OU AGRI-RURALE**

## **En route vers l'installation !**

**Une formation de 8 jours pour formaliser votre projet**

**4 modules entre octobre et décembre pour aborder votre projet de manière globale et réfléchir à sa faisabilité**

*A qui vais-je vendre mes produits ? Par quels circuits ?*

*Comment savoir si mon projet est viable ? Comment le financer ?*

*Quels statuts sont les plus adaptés ?*

*Comment présenter mon projet ?...*

### **INSCRIPTIONS**

[addear-sudisere@orange.fr](mailto:addear-sudisere@orange.fr), 07 81 78 96 38

Avant le 1<sup>er</sup> octobre

Formation ouverte aux porteur-euse-s de projet ayant bien défini leur projet – Contact préalable avec l'ADDEAR souhaité.

10 participants maximum

Possibilité de suivre un ou plusieurs modules (sauf le dernier, réservé aux stagiaires des autres modules), mais priorité donnée aux personnes suivant l'ensemble de la formation.



# PROGRAMME DE FORMATION

Cette formation favorise une pédagogie « active » permettant aux participants de creuser et d'interroger leurs projets afin d'être maître de leurs choix. Les journées alternent des temps d'apports méthodologiques et de nombreux temps d'échanges et de travail sur vos projets.

## **Module 1 : QUELLE COMMERCIALISATION POUR MES PRODUITS ?**

- Utiliser l'étude de marché pour mieux définir l'aspect commercial de votre projet et avoir des éléments pour le chiffrer
- Imaginer les circuits de commercialisation adaptés
- Réfléchir à la faisabilité commerciale de votre projet dans son territoire

**Vendredi 12 et lundi 22 octobre 2018**

A définir

Avec Mathilde Lepeltier

## **Module 2 : S'APPROPRIER LE CHIFFRAGE DE SON PROJET**

- Comprendre les principaux éléments de faisabilité économique (rentabilité, financement, trésorerie...) et leurs interactions
- Réfléchir à la viabilité de votre projet
- Savoir construire un 1<sup>er</sup> compte de résultat prévisionnel et un plan de financement
- Réfléchir au prix de revient de vos produits
- Avoir une vision globale de sa faisabilité

**Jeudi 9, lundi 20 novembre et vendredi 8 décembre 2018**

A définir

Avec l'AFOCG des Alpes

## **Module 3 : STATUT SOCIAL, STATUT JURIDIQUE, STATUT FISCAL : quels choix et quelles démarches pour mon activité ?**

- Comprendre les différents statuts et leurs implications pour votre projet
- Identifier les critères pour choisir les mieux adaptés
- Connaître les démarches administratives qui y sont liées

**Lundi 26 novembre et lundi 3 décembre 2018**

Voironnais – Sud Grésivaudan

Avec l'AFOCG des Alpes

## **Module 3 : PRESENTER MON PROJET, LES DERNIERES ETAPES**

- Présenter votre projet à des acteurs du territoire et recueillir leurs avis
- Construire un plan d'action jusqu'à la création de votre activité

**Jeudi 20 décembre 2018**

Lieu à définir en fonction des inscrits

## INFOS PRATIQUES

Horaires : 9h00- 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu : à définir

Repas : Repas partagé

Transport : sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants sont communiquées pour faciliter l'organisation de co-voiturage

Coût : GRATUIT pour les ayant droit VIVEA (les personnes en démarche d'installation doivent présenter une attestation qui leur sera fournie par le point Accueil Installation de leur département). Autres situations : nous contacter. Nous demandons aux participants d'adhérer à l'ADDEAR (participation libre).

Un chèque de caution de 50 €/module (non encaissé) vous sera demandé pour valider votre inscription.

## Inscrivez-vous vite !

Journées financées par :



Avec le soutien de :

